

Division des personnels enseignants du premier degré (DPEP)

**ANNEXE 5 - FORMULAIRE DE DEMANDE DE MOBILITÉ DANS UNE AUTRE ACADEMIE DES DIRECTEURS
ADJOINTS DE SEGPA**

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Les candidats à un poste de directeur adjoint chargé de section d'enseignement général et professionnel adapté de collège doivent être inscrits sur la liste d'aptitude académique annuelle.

Les enseignants en poste dans une autre académie joindront à leur **fiche de vœux, une copie de leur DDEAS, leur dernière notice annuelle de notation administrative et une fiche de synthèse**

Civilité	NOM Prénom
<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	
Données personnelles :	Coordonnées professionnelles
Adresse :	Etablissement d'exercice :
Charge de famille (enfant de moins de 20 ans) : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Commune :
Si OUI, merci de préciser le nombre d'enfants (moins de 20 ans au 1/09/2023) :	Courriel académique :
Situation administrative	
Corps / Grade :	
<u>Anciennetés au 01/09/2023 :</u>	
- ancienneté générale de service :	
- ancienneté dans l'emploi de direction d'établissement spécialisé :	
- ancienneté dans le poste actuel :	
- durée des services accomplis dans l'enseignement spécialisé :	

Motif de la demande

- Convenances personnelles
- Rapprochement de conjoint (1)
- Autres (à préciser) :

(1) Si rapprochement de conjoint, merci de bien vouloir préciser :

NOM Prénom du conjoint :

Profession :

Adresse de l'employeur :

Vœux (rang / intitulé*)

1.	4.
2.	5.
3.	6.

* établissement / commune / département

Je soussigné(e) certifie l'exactitude de mes déclarations et m'engage à accepter tout poste correspondant à un vœu exprimé dans la présente demande.

à, le

Signature

Avis du chef d'établissement sur la demande de mobilité

à, le

Signature :

Avis du directeur académique des services de l'éducation nationale sur la demande de mobilité

à, le

Signature :

Avis du recteur sur la demande de mobilité

à, le

Signature :

Formulaire à renvoyer **POUR LE MARDI 23 MAI 2023 AU PLUS TARD** à l'attention de laura.ignam-sibado@ac-guadeloupe.fr